

**Zeitschrift:** Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messenger suisse de France

**Band:** 7 (1961)

**Heft:** 5

**Rubrik:** Suisses de France : à l'écoute!

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CERCLE SUISSE D'AGEN

SOIREE DES JEUNES SUISSES  
ORGANISEE CHEZ LES FAMILLES BAECHLER  
A BROC, TEMPLE-SUR-LOT (Lot-et-Garonne)

C'est le samedi 11 mars 1961 que nous avons eu la grande joie de pouvoir nous réunir, entre jeunes Suisses et amis, chez les familles Baechler, pour passer, ensemble, une agréable soirée. Bien sûr, tous étaient enjoués et chacun a participé à aviver la flamme de gaieté qui brûlait déjà en nous (nous étions près de 80 jeunes).

Pour mieux nous rappeler notre chère patrie, les « Schweitzer Fanen » étaient déployés et les « Ländler » résonnaient. Et puisque notre soirée se situait au moment du Carnaval, les jeunes Suisses ont voulu faire honneur à Sa Majesté, et se sont déguisés nombreux. Les costumes étaient si bien réussis, que les membres du Jury eurent du mal à choisir les meilleurs. Finalement, chaque candidat eut son cadeau (les lots étaient fort bien choisis...). Quels étaient les costumes ? Oh ! il y en avait pour tous les goûts... Des vagabonds de tous genres, des Méharis (sans chameaux...), des Indochinois, des demoiselles vêtues d'habits régionaux, ou encore des masques de confection personnelle.

Pour égayer encore l'atmosphère, nous avons dansé, non seulement les mélodies en vogue, mais, avec la participation de MM. Victor S... et Arnold V..., accordéonistes, de joyeuses farandoles.

Un buffet bien garni avait été aménagé pour les gourmands (ils étaient nombreux...) et les rafraîchissements ont été les bienvenus.

C'est avec regret que nous avons dû nous séparer, très tôt le matin... Et nous avons remercié bien cordialement nos hôtes pour cette magnifique soirée et leur aimable accueil.

De plus, le dimanche 19 mars, quelques animateurs du Groupe des Jeunes se dirigeaient vers Toulouse pour participer au traditionnel « Repas Choucroute » de la Société Helvétique de Bienfaisance, dont ils étaient les invités. Cette magnifique journée débuta dans une ambiance helvétique (agrémentée de « Schweizer Lieder » et de « Jodel ») et la bonne odeur de « choucroute » nous mit bien vite de bon appétit.

Au cours du repas, et de la sauterie qui suivit, des discussions s'engagèrent entre les Jeunes concernant leurs activités. Ces divers échanges de points de vue permirent, aux responsables des deux groupes, de se rendre compte de la nécessité d'organiser de temps à autre des rencontres et de maintenir les meilleurs contacts possibles avec la Suisse.

J. S.

## AIX-LES-BAINS

TRANSPORTES DANS UN MONDE FEERIQUE  
AVEC NOS AMIS DE L'UNION SUISSE

L'Union Suisse d'Aix-les-Bains, présidée par M. Seiler (ancien directeur technique de « La Savoisienne ») conviait le 13 avril en soirée, au « Sporting », rue de Genève, tous ses membres et amis à une très intéressante séance consacrée à l'histoire de ce pays.

## SUISSES DE FRANCE

★ ★ ★  
A L'ÉCOUTE !

★ ★ ★

Dans la salle, copieusement remplie, avaient honoré de leur présence, M. le Chancelier Golay et Madame, du Consulat Suisse à Annecy.

Le programme comportait deux épisodes :

Le sujet de la première partie avait pour thème : « La Confédération Helvétique ».

La projection d'un film devait nous faire revivre l'histoire de ce pays, formé de 22 cantons, qui commença précisément au XII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle chaque canton tenait sa propre gestion. La nouvelle Constitution, qui entra en vigueur en 1848, permit définitivement en 1874 à la législation sociale fédérale de s'élargir, d'où allait s'accroître une amélioration sans cesse grandissante grâce à cette Confédération.

Une causerie préalablement enregistrée sur magnétophone suivait et complétait cette projection.

Soyons persuadés que les amateurs français du Photo-Ciné-Club présents, devaient posséder, à l'issue de cette causerie des connaissances beaucoup plus approfondies sur l'Histoire de Suisse que sur l'Histoire de France.

Après un court entracte, la seconde partie devait nous transporter devant un spectacle merveilleux.

Un film en couleurs sur le Saint-Gothard, ce massif géant des Alpes, laissait rêveuse une assistance éblouie par ce chef-d'œuvre de la technique. Cette cascade d'images qui défilaient devant nos yeux, toutes plus vivantes et chatoyantes les unes que les autres, « s'imprégnait » d'un caractère méridional : Lugano, Locarno, à l'extrémité du Lac Majeur, entouré de ses montagnes pittoresques, Lucerne, la grande station estivale, « accentuaient » encore la beauté de ces sites.

Le dernier film, sur les cascades d'Helvétie, nous emmenait au sublime. Semblable à une laine qui s'éparpille, se frayant un chemin entre les roches arides venant se briser au fond des « cours », quelle force, quelle grâce et quelle magnificence il nous fut permis d'admirer dans ces chutes, qu'elles se nomment Pissevache, Reuss ou Fontaine de jouvence.

Ainsi prenait fin, sur ces divinités antiques, une bien agréable soirée, que seuls les absents pourront regretter.

« Le Dauphiné libéré ».

## LILLE

SOCIETE SUISSE DE BIENFAISANCE  
DE LILLE ET DU NORD DE LA FRANCE

L'Assemblée générale annuelle de la Société Suisse de Bienfaisance de Lille et du Nord de la France, créée en 1879, s'est tenue le 8 avril 1961 dans les locaux du Consu-

lat, sous la présidence d'honneur de M. Charles Monnet, Consul.

L'exposé financier de M. Schaerer, trésorier, a fait ressortir une situation financière saine.

M. André Jenny, Président, rendit compte de la campagne d'hiver 1960-61 en faveur des compatriotes défavorisés et remercia les membres présents de leur appui et de leur fidélité.

L'Assemblée a renouvelé le Comité, en bloc, pour une nouvelle période de trois ans.

## PARIS

### CENTENAIRE

Le Chœur d'hommes, « Harmonie Suisse de Paris », s'est réuni en Assemblée générale annuelle le 11 avril, à 21 heures, au local, 10, rue des Messageries, Paris, 10°. Le Comité a été confirmé, sans changement, dans ses fonctions.

Pour clôturer l'exercice, les membres et quelques amis, ainsi que M. le Conseiller Chavaz, de l'Ambassade, et Madame, invités d'honneur, ont assisté à un dîner familial et amical au restaurant de l'U.N.E.S.C.O., le samedi soir, 15 avril.

Il est rappelé que les répétitions demeurent fixées au mardi soir, au local ; les personnes désireuses de pratiquer le chant sont très cordialement invitées à se joindre à l'« Harmonie Suisse de Paris ».

### INVITATION

La Mission Catholique Suisse de Paris a l'honneur de vous inviter à participer à une soirée d'information placée sous le haut patronage de Mme Pierre MICHELI, samedi 27 mai 1961, à 20 heures, 10, rue des Messageries, Paris, 9°.

La Mission Catholique, fondée en novembre 1959, a pour but de s'occuper des jeunes Suisses de Paris, de donner aux personnes isolées un appui moral et matériel et de visiter les malades, jeunes et vieux.

La Mission, qui possède maintenant le foyer où elle exerce ses activités, est désireuse de resserrer les liens entre elle et les membres de la Colonie Suisse de Paris en vue d'une collaboration plus étroite.

PROGRAMME. — *Hymne national et bienvenue aux hôtes* — *Accueil des Amis Tessinois*, par M. Carlo Baumann, *Président de la Pro-Ticino de Paris* — *Activité de la Mission*, illustrée par des projections, commentées par M. l'abbé Joseph Schilliger — *Organisation de la Mission*, par M. Viktor Helfenberger, *Président de la Société Civile*, 10, rue Violet.

Les Jeunes de la Mission se produiront par des chansons. — Le buffet est offert par Mme Pierre Micheli, Mme Agostino Soldati et Mme Hermann Matthey.

### CERCLE SUISSE ROMAND

Le Cercle Suisse Romand invite cordialement tous ses amis à assister à la

### SORTIE CHAMPETRE avec pique-nique général

qui aura lieu en forêt de Marly, au lieu-dit La Croix Saint-Michel, le dimanche 11 juin 1961.

Trains : Saint-Lazare, toutes les demi-heures : 8 h. 24, 8 h. 54, etc... Principal départ, 9 h. 24. Service gratuit de voitures de la gare de Saint-Nom-la-Bretèche au lieu de fête.

Grand concours de quilles et course aux sacs pour les enfants avec distribution de friandises.

Pour tous renseignements, s'adresser à W. TAPERNOUX, 50, rue Servan, Paris, ROQ. 87-80.

Le Comité.

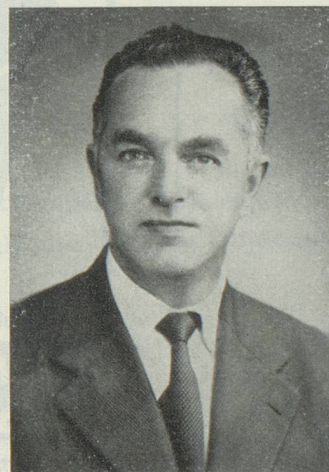
### COMMUNIQUES DE L'AMBASSADE

L'Assemblée fédérale vient d'adopter la 5° révision de la Loi sur l'A.V.S., comprenant notamment une augmentation sensible des rentes de vieillesse et survivants.

La date d'entrée en vigueur sera fixée par le Conseil fédéral à l'échéance du délai d'opposition, soit après le 28 juin 1961.

Des précisions sur cette 5° révision seront publiées ultérieurement. En outre, les intéressés recevront en temps utile une décision indiquant le nouveau montant de leur rente.

### MISE EN GARDE



La Colonie Suisse est mise en garde contre le ressortissant suisse Giuseppe dit Nino Rezzonico, né le 28 avril 1913 à Lugano, fils de Giuseppe et de Adèle née Vinieri, originaire de Lugano, commerçant, séparé, représenté par la photographie ci-dessus (datant de plusieurs années déjà), qui a escroqué de nombreux compatriotes en se présentant chez eux, sous divers noms d'emprunt, so-disant de la part de la famille ou d'amis domiciliés en Suisse.

Toute personne qui serait abordée par le pré-nommé est priée d'en informer immédiatement l'Ambassade.